

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 81 (1945)
Heft: 36

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Les résultats.* — *En marge d'un concert.* — *Société évangélique d'éducation.* — Genève : U. I. G. et U. A. E. E. : *Sens politique ou « dégonflage ».* S. G. des T. M. et R. S. : *Les sorties automnales.* — Neuchâtel : *Assemblée générale S.P.N.* — *Poste au concours.* — Jura : *L'homme vit aussi de pain.* — Informations : *Chez nos voisins : France.*

Partie pédagogique : Georges Durand : *La joie de connaître.* — Paul Angoulvent : *Les problèmes de la pensée.* — P. Bacon : *Dans les Franches-Montagnes : Un vestige de l'époque glaciaire, L'étang de la Gruyère ; Forêts des Franches-Montagnes.* — Ch. Duc : *Octobre.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

LES RÉSULTATS

Les maîtres d'école de ce pays qui arrivent à la fin de leur carrière se retournent vers leur passé, et se demandent parfois à quoi peut bien avoir servi leur effort opiniâtre et soutenu. Ils font des comparaisons : Je bêche mon jardin, émiette la terre et, dans les lignes ouvertes, répands les graines précieuses. Quelques jours après les petites plantes montrent le bout de l'oreille et, quelques semaines passées, les salades sont sur la table, les capucines fleurissent. A l'école, on sème et l'on aime, de toute son intelligence et de tout son cœur. Mais, las ! que les résultats peuvent donc se faire attendre ! Et l'on n'y a pas cette satisfaction quotidienne que donne le petit tour de jardin, entre midi et une heure, lorsque la cloche sonne et que se consume la cigarette.

Les jeunes qui entrent dans la carrière se mettent au travail avec zèle et, au bout de peu de temps, le premier hiver achevé, regardent le résultat obtenu avec des lunettes à compartiments, qui permettent de voir séparément chaque discipline de l'enseignement, et la discipline de la classe. On voudrait voir des progrès : il n'y en a pas. Il y a vingt ans, les moyens étaient les mêmes, la lourdeur des potaches identiques, et les fautes des meilleurs tout aussi graves. On est déçu, ou peut-être, pour un progrès passager sur l'année précédente, on croit que l'on a trouvé le truc... et l'on est perdu !

Dans les « Lettres françaises », on lit ces lignes de Dominique Aury. C'est Duhamel qui parle :

« D'ailleurs, dites-moi donc un peu qui nous a délivrés de la petite vérole ? »

En chœur, nous répondons : Jenner, ce qui me reporte à l'époque primaire et au certificat d'études. Et je le dis.

— Voilà ! dit Georges Duhamel. Exactement. Ce sont des choses que l'on enseigne à l'école primaire. Je le sais, j'y ai été jusqu'à l'âge de quatorze ans ; et ce que j'y ai appris, je m'en souviens encore.

Et tout académicien qu'il soit, et bien qu'il ait pendant trente ans fait des conférences par toute la terre, Georges Duhamel avouerait peut-être, si on le poussait un peu, que son besoin d'ordre, de clarté, de raison, date de ses jours d'enfance, et que son amour pour ce qu'il appelle « la

très malheureuse humanité » s'est éveillé dans une simple et silencieuse salle de classe, il y a plus de quarante ans.

Pour connaître le rôle de notre école primaire vaudoise dans la formation des hommes, il faudrait fermer les classes pendant dix ans. L'enseignement et l'éducation qu'on y reçoit sont pour les enfants comme ce pain quotidien qu'ils ont appris à apprécier le jour même où il leur a été strictement pesé.

L'on peut évidemment tenir un compte des résultats annuels, imaginer des critères nouveaux, contrôler le savoir, jauger la capacité du maître et celle des élèves qu'il faut stimuler ou encourager.

Mais il vaut mieux, pour sa gouverne, et pour la sérénité de son âme, voir un peu plus loin que son nez, attendre des résultats plus lointains, avec patience, avec confiance ; et considérer davantage le soin qu'on a mis dans ce travail de défrichage, de labour et de semailles que l'on accomplit dans l'âme enfantine : ce n'est pas l'homme qui fait lever la graine. Il vaut mieux préparer les enfants pour la vie que pour l'examen. Essayons d'atteindre le premier but : je suis sûr que ce faisant, nous ne manquerons pas toujours le second.

Et il vaut mieux surtout, vieux collègues, jeunes collègues, ne pas sacrifier au Moloch du Résultat immédiat, considérable et trop considéré, les petits enfants qui nous sont confiés.

M. B.

EN MARGE D'UN CONCERT

Les petits chanteurs de la Côte à Morges

Les mots : groupe, réunion, rassemblement, ont le don de me hérissier ! Je sais bien que, pour chanter, on est obligé d'en passer par là, car, s'il est souvent plus fructueux de penser et de se recueillir seul, on ne saurait former un chœur par cette méthode...

Toutefois, en lisant l'annonce du concert donné à Morges, le 23 septembre, par les « Petits chanteurs de la Côte », je me disais :

— Entendre chanter des enfants est toujours un plaisir, même pour un maître d'école. Mais est-il vraiment opportun d'embrigader déjà nos écoliers dans une organisation calquée sur celle des adultes ? Ne risque-t-on pas de fournir une occasion de plus aux parades et discours dont notre époque nous rassasie ? Quant à l'art, ou plus simplement le Vrai, le Beau, quelle place réelle auront-ils ?

Presque instantanément, mes préventions s'évanouirent. Cela provient sans nul doute du fait que les enfants mettent dans les choses sérieuses un élément de gravité et de sincérité qui n'est plus, hélas ! l'apanage des adultes.

Et puis, il faut le dire tout de suite, le premier chœur, « Davel » si beau en lui-même, exécuté avec une compréhension si juste, si émouvante, était bien fait pour préparer le public.

Je feuillette le programme sur lequel j'ai noté mes impressions. Loin de moi la pensée de les énumérer ! Ce que je voudrais exprimer ici, c'est l'admiration que j'ai éprouvée : d'abord, pour la discipline parfaite obtenue pas nos collègues, cet ordre calme qui semblait couler de source.

Ensuite, pour la finesse du choix, la fraîcheur, la justesse des voix, la prononciation, presque toujours excellente, à mon point de vue.

Enfin, il me reste de ces deux heures passées dans le Temple de Morges, un sentiment de joie très pure. Tous ceux qui l'ont éprouvé comme moi seront d'accord pour dire un merci ému à nos collègues de la Côte.

Yv. L.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION DU CANTON DE VAUD

Assemblée ordinaire d'automne, le samedi 20 octobre 1945, à 14 h. 30, dans la Grande salle du Carillon (1er étage), rue des Terreaux 22, à Lausanne.

Ordre du jour :

1. Culte d'ouverture par M. le pasteur Mundler, de Lausanne.
2. Conférence du Dr Maurice Veillard, président de la Chambre pénale des mineurs, sur : *Comment prévenir la délinquance juvénile.*
3. Rapport de M. Baudraz, directeur des écoles de La Tour-de-Peilz, sur la Retraite des Educateurs genevois à Presinge.
4. Divers et propositions individuelles.

Séance publique et gratuite.

M. P.

GENÈVE

U. I. G. et U. A. E. E.

SENS POLITIQUE OU « DÉGONFLAGE - ? »

La commission du Grand Conseil chargée d'examiner le projet du Conseil d'Etat accordant une nouvelle échelle d'allocations mensuelles pour 1946 a décidé de... ne rien décider.

On comprend l'embarras de MM. les députés, pressés d'adopter un système notoirement insuffisant, celui du Conseil d'Etat, ou d'entrer dans les vues de la minorité socialiste représentée par M. M. Maillard. D'autre part, sous l'énergique direction d'Iwan Matile, le personnel cantonal unanime demande un ajustement des salaires sur la base a) d'un taux uniforme de 8 % du salaire nominal ; b) d'une allocation uniforme de fr. 125.— par mois ; c) d'allocations mensuelles de fr. 40.— par enfant.

Par rapport à l'année courante, l'augmentation de dépenses proposée par le gouvernement se monterait, sauf erreur, à 1,2 million de francs ; celle du personnel à 4 millions, compte non tenu des charges familiales.

Dans ces conditions, MM. les députés n'ont pas voulu engager l'avenir. Refuser carrément de donner satisfaction aux fonctionnaires, dont les prétentions restent très en dessous des normes qu'ils seraient en droit de revendiquer, risquait de faire échouer la réélection de ces messieurs, très attachés à leur fauteuil. Donner satisfaction aux salariés de l'Etat, c'était rompre avec la politique de l'Etat-patron telle qu'elle a été pratiquée jusqu'à ce jour ; c'était surtout admettre une nouvelle dépense nécessaire, urgente, juste et proportionnée d'ailleurs aux ressources financières prochaines du canton. Ces messieurs ont préféré la mesure dilatoire. Quel sens convient-il de donner à leur geste pour le dépouiller de son ambiguïté ? Cherchons-le dans les intentions, nettement décelées par le vote récent du Grand Conseil en matière d'allocation extraordi-

naire d'automne : 55 députés s'opposèrent aux propositions du Cartel des Associations du personnel. Un s'abstint : M. Rollini (radical). 16 soutinrent ces propositions : MM. Burnat, Gross, Bernoud, Budry (Alliance des indépendants) ; Rosselet, Treina, Maillard, Dupont, Willemin, Rebilliet, Bossard, Gindrat, Zaugg (parti socialiste) ; Golaz Octave, Golay Chs-Henri et Paquin (parti radical).

Nous avons gardé ce nom en fin de liste pour adresser à l'homme qui a l'honneur de le porter l'expression de notre reconnaissance et de notre admiration. Bravo, cher M. Paquin ! Vous avez eu le courage de défendre vos ex-collègues, vos amis, en dépit de la « discipline de parti ». Cela nous console de l'attitude contraire que prirent un de nos collègues et un de nos ex-collègues, au Conseil municipal, quant à la même question.

Les fonctionnaires cantonaux sont anxieux ; ils ont fait parvenir leurs revendications au Conseil d'Etat auquel leurs délégués demandent une entrevue.

Sous peu, l'ensemble du personnel sera convoqué à une grande assemblée générale ; elle le renseignera sur la situation et cristallisera la volonté unanime d'obtenir justice, quelle que soit l'orientation politique des futures autorités cantonales.

Nous sommes à la veille d'une grande consultation populaire. Une heure décisive sonne pour l'avenir des serviteurs de l'Etat. Ils en sont conscients et porteront leur choix, parmi tous les candidats en présence, sur ceux qui auront su faire preuve d'équité et de sens social.

G. B.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.

LES SORTIES AUTOMNALES

Visite de la réserve scolaire de Versoix. (20.9.45.) MM. E. Dottrens et J. Simonet avaient organisé cette visite non seulement en hommes de science compétents, mais surtout en pédagogues avertis.

M. Dottrens, qui vient de terminer un travail sur la réserve scolaire, nous parla de la topographie et de la formation des associations végétales du lieu. Puis il nous répartit en quatre groupes et nous donna pour tâche de récolter ce qui nous paraîtrait le plus intéressant (fleurs, feuilles, rameaux, champignons, ossements, etc.), de reconnaître le plus d'arbres et d'arbrisseaux possible et d'observer les animaux (en particulier les oiseaux) que nous pourrions rencontrer. Le premier groupe devait remonter le cours de la Versoix en suivant l'aulnaie ; le deuxième coupait à travers une région froide et marécageuse (ancien lit de la rivière) ; le troisième grimpait la falaise et devait découvrir les trous des renards, des blaireaux (Tassonville !) et examiner l'entrée des terriers ; quant au quatrième, il longeait l'orée du bois composé d'abord de chênes et de charmes puis de hêtres sur le versant nord.

Une heure plus tard, nous étions tous réunis au pavillon de la réserve et nous étalions notre riche récolte. Les bouquins de détermination entrèrent alors en scène et nos guides nous donnèrent force explications tout en nous posant quelques « colles ».

Ainsi, tout au long de cette agréable après-midi, nos aimables et dévoués ex-collègues pratiquèrent une intéressante méthode que nous pourrions expérimenter à notre tour, avec nos élèves lors de promenades à travers prés et bois.

Que ces collègues soient vivement remerciés !

L. P.

Visite du Jardin botanique. (29.9.45.) Succès d'affluence — près de 30 personnes étaient présentes — et succès de qualité — M. Ch. Baehni, directeur du Conservatoire botanique, avait accepté de nous faire faire lui-même le tour du « propriétaire » — voilà ce que fut cette seconde sortie, consacrée à la connaissance des arbres.

Sans s'embarasser de termes trop savants, notre aimable commentateur promena d'allée en allée un auditoire extrêmement attentif à qui il sut faire remarquer les caractères essentiels et les particularités des essences de chez nous et d'ailleurs. Revision nécessaire de notions bien estompées pour les uns, non entièrement assimilées pour d'autres, notions indispensables à qui veut être en mesure de satisfaire la curiosité de ses élèves dans ce vaste domaine de la flore.

Signalons, à ce propos, une intéressante initiative du Conservatoire botanique : la parution des *Histoires de plantes*, commentaires illustrés relatifs à la plante-vedette de la semaine, visible chaque fois au Jardin botanique. On peut s'abonner gratuitement à ces feuillets en écrivant au Conservatoire botanique, rue de Lausanne 192.

NEUCHÂTEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S. P. N.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, cette assemblée aura lieu à Neuchâtel (Aula de l'Université) le samedi 27 octobre, dès 14 h. 15.

Elle débutera par la conférence du professeur Jaquerod dont le sujet a été indiqué dans notre chronique du 30 septembre.

M. Claude Darbre, instituteur au Pâquier, y présentera un rapport introductif à la question qui fera l'objet des débats du prochain congrès de la S. P. R., à Délémont. La section du Val-de-Ruz a déjà eu la primeur de l'exposé de M. Darbre.

A l'issue de la réunion aura lieu l'assemblée administrative annuelle de la Société neuchâteloise de Travail manuel et de Réforme scolaire.

L'ordre du jour de ces deux assemblées paraîtra dans le *Bulletin* du 20 octobre.

J.-Ed. M.

COMITÉ CENTRAL

Notons quelques points de la séance du 29 septembre, à Malvilliers.

Enseignement pédagogique. Le projet de réorganisation de cet enseignement dont nous avons tracé les grandes lignes (*Bulletin* du 29 septembre) a été adressé au Département de l'Instruction publique. Notre comité lui a fait part de son désir d'être entendu. Il juge nécessaire de pouvoir confronter les vues de l'autorité avec celles de notre association et d'en discuter. En telle matière, l'avis des praticiens peut être de quelque importance. C'est là sans doute une des raisons qui ont engagé le

département à donner audience aux représentants de notre association. Ceux-ci seront convoqués prochainement à une conférence en commun avec la commission chargée de l'examen du problème dans le cadre du Département de l'Instruction publique. Les intentions de ce dernier se rapprochent, du reste, beaucoup des nôtres.

Le Comité central a pris connaissance avec une vive satisfaction de l'accueil favorable réservé à sa demande, témoignage renouvelé de l'esprit de collaboration qui anime M. le chef du Département de l'Instruction publique envers notre association.

Notre délégation auprès de la conférence précitée sera composée du président central, M. Charles Rothen et des trois membres de la commission chargés de l'élaboration du projet de la S. P. N., MM. Marcel Calame, Willy Zwahlen et Fritz Humbert-Droz.

Matériel scolaire. A l'exception de celle du Val-de-Ruz, toutes les sections ont fait connaître leurs desiderata au sujet du renouvellement du matériel scolaire. Il y en a à profusion ; ce qui montre avec évidence que dans ce domaine des changements s'imposent. Nous ne saurions en faire ici l'énumération ; la place nous fait défaut. Certaines demandes — installations de salles de projections, par exemple — ressortissent aux commissions scolaires et non à l'économat du matériel gratuit. Avant de faire aucune proposition, le Comité central examinera la question avec le Département. Puis il en référera aux présidents de section pour établir une liste des demandes les plus justifiées et en préciser la qualification. Ce n'est pas le tout de parler de classeurs ; encore faut-il en indiquer le format et autres caractéristiques.

Allocations. La Fédération a présenté au Conseil d'Etat les revendications suivantes :

- a) une allocation dite d'automne de fr. 300.— pour mariés et célibataires ;
- b) augmentation pour 1946, du montant de l'allocation de vie chère fixé pour l'année courante ;
- c) application de l'échelle de 1921 à tous les traitements ;
- d) élévation du plafond des ressources et revenus servant de base pour les allocations aux retraités.

L'assemblée générale du 21 octobre sera renseignée sur cet important objet ; ce qui nous dispense d'entrer pour le moment dans de plus amples détails.

Secrétariat permanent. La section du Locle, dans la louable intention d'alléger la tâche du Comité central qu'elle juge « lourde et ingrate », suggère l'idée de créer un poste de secrétaire permanent ou à défaut d'une présidence semi-permanente. Elle prie le Comité central d'examiner ce problème.

Très touché de l'intention bienveillante qui est à la base de cette démarche, notre Comité reconnaît qu'un secrétariat permanent, qui n'existe d'ailleurs ni à Genève, ni dans la grande section vaudoise, soulagerait sensiblement le président central et son bureau. Mais les frais d'administration en résultant augmenteraient dans une proportion qui exigerait un supplément de cotisations de quelques francs. Il n'y faut

pas songer ; certaines sections ont laissé entendre, en effet, par la voix de leurs délégués, qu'elles ne pourraient admettre le dépassement du chiffre actuel de nos cotisations. Comme, d'autre part, les intérêts de notre association n'ont souffert en aucune manière de son régime administratif, le Comité central estime qu'il n'y a pas lieu de le modifier.

J.-Ed. M.

POSTE AU CONCOURS

Fleurier, poste d'instituteur. Entrée en fonctions : début de l'année scolaire 1946-1947. Inscriptions jusqu'au 20 octobre 1945.

JURA

L'HOMME VIT AUSSI DE PAIN

Le 12 septembre 1945, le Grand Conseil du canton de Berne a décrété le versement d'une allocation d'automne pour 1945 au corps enseignant des écoles primaires et moyennes. Voici les principales dispositions de ce décret :

Art. premier. — Outre les allocations de cherté ordinaires de l'année 1945, il sera versé au corps enseignant des écoles primaires et moyennes une allocation d'automne, qui s'élève :

- a) pour les gens mariés à Fr. 240.— ;
- b) pour les célibataires à Fr. 200.—.

Les maîtresses de couture qui ne sont pas aussi institutrices primaires touchent une allocation de Fr. 35.— par classe desservie mais d'un maximum Fr. 200.—.

Art. 2. — Ces allocations d'automne seront supportées en commun par l'Etat et les communes selon le classement légal de celles-ci pour les traitements de corps enseignant primaire.

Les quotes-parts sont fixées ainsi qu'il suit :

	Classement des communes	Gens mariés		Célibataires	
		Etat Fr.	Commune Fr.	Etat Fr.	Com. Fr.
I.	600 - 1 000	170	70	145	55
II.	1 100 - 1 500	140	100	120	80
III.	1 600 - 2 000	110	130	95	105
IV.	2 100 - 2 500	80	160	70	130

OFFICE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE JURASSIEN

D'une circulaire adressée au corps enseignant jurassien, nous extrayons ce qui suit :

« Le Service médico-pédagogique jurassien est entré en fonction en juillet 1945. Il prévoit un travail mené par étapes et va commencer modestement. Il assumera, dès le début, le *dépistage des enfants difficiles et arriérés* dans les écoles et orphelinats du Jura. A cette fin, les institutrices et instituteurs sont invités à lui signaler dès à présent les élèves dont l'éducation pose un problème, de préférence *par écrit*, car le travail de l'assistante sera souvent itinérant.

Les consultations régulières ont lieu chaque semaine, le mardi et le vendredi, sur rendez-vous. La réponse aux appels téléphoniques n'est garantie que ces jours-là.

L'assistante, chargée des enquêtes médico-sociales, assure la liaison entre les parents, le corps enseignant et le service ; elle voit l'enfant

pour procéder à un examen préalable, faire le test de ses facultés mentales, etc... ; elle donne ensuite les résultats au médecin-psychiatre qui dirige l'institution, examine chaque patient et garde la surveillance de tous les cas.

Le service médico-pédagogique jurassien souhaite vivement associer le corps enseignant à l'œuvre d'hygiène mentale qu'il amorce aujourd'hui et le prie de lui accorder sa pleine collaboration. »¹

Nous nous proposons de revenir plus amplement sur ce sujet.

INFORMATIONS

CHEZ NOS VOISINS

France. On se souvient qu'en 1940, la débâcle de la France se consommant, le corps enseignant de ce pays n'eut, ma fois ! pas bonne presse. Les échos des propos malveillants à son égard sont venus jusqu'à nous. Oserions-nous prétendre que, en pays romand, on n'y ait pas ajouté créance ? Aussi nous plaît-il de relever cette déclaration que publie le No 1, nouvelle série (28 octobre 1944) de l'*Ecole libératrice*, organe du Syndicat national des Instituteurs et des Institutrices de France et des Colonies :

« ... Cinq ans de tourmente ne peuvent annuler la belle œuvre du Syndicat national des Instituteurs, ses efforts culturels et pédagogiques qui trouvaient leur expression, depuis de nombreuses années, dans l'*Ecole libératrice*, dont Georges Lapière fut le remarquable animateur, sa défense des intérêts corporatifs qui eut pour résultat d'améliorer sensiblement la condition matérielle des pauvres « magisters », son action sociale au sein de la C. G. T., ses luttes pour la fraternité internationale et le maintien de la paix. Dans ce dernier domaine, l'action des instituteurs a souvent été déformée et calomniée. Parce qu'ils ont, pendant de longues années clamé leur amour de la paix, on a été jusqu'à les rendre responsables de la défaite de 1940. Après que l'état-major eût lancé les soldats français, sans le secours ni des blindés, ni d'une aviation suffisante, contre les « panzerdivisionen », on osa reprocher à ces hommes d'avoir reculé, on les accusa de n'avoir pas voulu se battre et on accusa l'école de leur avoir forgé une mentalité défaitiste.

» En vérité, les responsabilités de l'impréparation de la guerre, de sa déclaration, aussi bien que de la conduite de la « drôle de guerre » restent à établir. Mais le fléau une fois déchaîné, les instituteurs sont partis comme tant d'autres Français et ne portent aucune responsabilité dans la carence totale de l'armée et de la stratégie françaises.

» Qu'ils aient eu jusqu'à la dernière heure l'amer regret de voir s'effondrer une nouvelle fois l'idéal de paix et de concorde, qui oserait le leur reprocher parmi ceux qui veulent bien « repenser » un instant ce que fut cette guerre, déchaînée cinq ans à travers le monde : des steppes glacées de Russie au linceul mouvant des océans, des caves où l'on mourait écrasé aux cieus sanglants d'où l'on donnait, mais aussi où l'on recevait la mort. Ah ! qu'ils avaient raison les instituteurs de France de redouter la guerre... »

¹ (Adresse du service ; Tavannes, 1, rue du Général Voirol, tél. 9.24.10).

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA JOIE DE CONNAITRE

Dans un livre dont j'ai gardé le titre pour cet article, Pierre Termier rappelle entre autres le souvenir très cher de cet Urbain Le Verrier qui fut l'un de ses maîtres les plus marquants. Ce fils du grand astronome emmenait avec lui le jeune géologue qu'était déjà Termier et leur passion de la science avait quelque chose de contagieux et d'exaltant. Le problème du granit les obsédait tous les deux ; son étude constituait l'un des buts de leurs randonnées dans le Forez ou le Vivarais.

Le soir venu, Urbain le Verrier ne se contentait plus de la minéralogie et, malgré les fatigues du jour, il savait interpréter magnifiquement sur le pauvre piano d'une auberge quelque grande œuvre du clavier.

— C'est là, écrit Termier, que j'ai compris ce qu'est la musique ; là, que je me suis habitué à la méthode scientifique ; là, enfin, que la contemplation des beautés du monde m'est apparue comme l'un des buts de la vie...

* * *

Là-dessus, je n'irai point prétendre que nos écoliers doivent vivre d'enthousiasmes et d'extases à journées faites. Je n'oublie ni la nécessité d'alterner la haute et la basse tension ni l'obligation de vouer beaucoup d'heures à des entraînements ingrats. Cependant, je pense qu'une partie mineure de l'horaire hebdomadaire doit être réservée à des entretiens destinés à procurer un heureux moment aux élèves. Je songe ici à des « renseignements gratuits » que la classe ne paie ni par une leçon ni par un contrôle quelconque. C'est ainsi qu'à propos des serpents, des garçons de douze ans manifestent un intérêt soutenu pour les données parues sur ce sujet dans *l'Éducateur*. Ou encore, à l'occasion du chapitre de vocabulaire sur les poissons, trouvent-ils un attrait et un plaisir évidents à la vie détaillée des saumons et des anguilles.

Dans un autre ordre d'idées, la sincérité commande d'avouer que les moins de quinze ans aperçoivent plutôt mal les différentes structures politiques de la République helvétique, de l'Acte de Médiation ou du Pacte fédéral de 1815. Certes, il est utile que nous mentionnions ces pages pour amener un certain classement mais à condition de les étoffer et de les encadrer par des données concrètes. De fait, cette période de notre histoire demeure incohérente si l'on néglige un certain monsieur né à Ajaccio et c'est pourquoi, l'an passé, je n'ai pas hésité à emprunter de longs passages pittoresques à la biographie napoléonienne. La vie au Collège de Brienne, le retour d'Égypte en longeant la côte africaine, la visite à Boulogne, le Sacre de Paris, etc... — autant d'atmosphères diverses qui intéressent énormément des treize ou quatorze ans, même par une chaude après-midi de juin. Sans omettre le livre d'Octave Aubry, ses narrations sur Sainte-Hélène et le retour des cendres en France, ses détails qui frappent les jeunes imaginations et contribuent à rendre l'histoire attachante et fructueuse.

* * *

Sautant d'une discipline à l'autre, supposons qu'un professeur de physique entame le chapitre de l'électricité en consacrant quelques leçons à un exposé « gratuit » sur les locomotives électriques. Tout l'essentiel défilerait sous les yeux des collégiens, en termes simples, sans vocabulaire hermétique, même si l'auteur désire profiter de cette aubaine pour glisser et répéter certains concepts importants. Non point des généralités vagues, mais des détails révélateurs tels que la construction des moteurs, l'action des spires, les pertes dues à l'échauffement, les appareils de mesure, la puissance sur les axes, celle au crochet d'attelage, etc...

Les grandes princesses du rail introduiraient donc d'une façon rêvée les données fondamentales de l'électrodynamique dont les lois apparaîtraient tout d'abord grâce aux applications techniques ; ces mêmes lois seraient ensuite explicitées à l'aide des expériences élémentaires habituelles puis complétées par les déductions qui ont permis aux ingénieurs de notre siècle une si étonnante utilisation de l'énergie électrique.

* * *

En dernier exemple, je chercherai à esquisser deux leçons hebdomadaires de météorologie destinées à un groupe d'étudiants pendant deux semestres. Ces deux heures, bloquées en une seule séance, commenceraient toujours sur le toit de l'université par l'étude des nuages et du ciel. Là, un météorologue expérimenté évoquerait le temps présent sur l'Atlantique et l'Europe, énonçant les antécédents qui l'ont amené, supputant les probabilités de telle ou telle évolution. Au surplus, des cartes barométriques appropriées faciliteraient l'intelligence des divers facteurs en jeu et la lecture rapide des appareils permettraient de posséder sans peine le code qui abrège les descriptions.

Dans ces colloques, les étudiants constateraient ainsi par le vécu que la météorologie comporte une part de finesse et de divination et qu'elle annonce une science complexe où les plus belles découvertes restent à faire. Enfin, ils saisiraient sur le vif, dans leur pouvoir d'éclairer les faits, certaines idées cardinales que le cours classerait et préciserait d'une façon d'autant plus efficace qu'il surviendrait après une discussion en plein ciel.

* * *

La joie de connaître, cela se devine aisément, suppose un enseignement qui ne cherche point à bourrer les cahiers et qui ne confond pas un juste appel à la mémoire avec cette « satiété des notions » dénoncée joliment par je ne sais plus quelle volée. Selon cet esprit, la géographie, les sciences, la géométrie ou l'histoire littéraire deviennent des prétextes à un développement en profondeur et à un enthousiasme renouvelé — abandonnant la stérile et déprimante formule des résumés ou des cours à réciter.

En conclusion, pour toutes ces branches de culture générale, je poserai sans nul paradoxe que le but du corps enseignant n'est plus de vérifier un éphémère savoir mémorisé la veille mais bel et bien d'intéresser la jeunesse et de lui donner à la fois le plaisir d'être en classe et le désir d'en savoir davantage.

Georges Durand.

LES PROBLÈMES DE LA PENSÉE

Sommes-nous devant une nouvelle « trahison des clercs », devant une faillite de l'« élite » ?

Il convient tout d'abord de s'entendre sur le sens et le contenu de la notion d'élite...

Chez les Grecs ou les Romains, chez les Français du moyen âge ou les Italiens de la Renaissance, le peuple connaissait physiquement, intimement ses hommes éminents... tous participaient à la vie commune, se mêlaient à leurs semblables, discutaient avec eux de maximis et minimis. Cette élite, le peuple l'avait secrétée lui-même et la reconnaissait pour sienne...

Il n'en est plus de même aujourd'hui parce que les dimensions du théâtre de notre vie publique ont changé, parce que... Ainsi se généralise la pratique de la tour d'ivoire, qui décapite, en fait, le peuple de son élite pensante.

L'auteur de cet article parle ensuite des faux intellectuels et du danger des mots abstraits, susceptibles d'un certain nombre d'acceptions différentes, de ces mots que chacun charge de tout son amour ou de toute sa haine, sans s'apercevoir que l'un et l'autre ont omis de les définir au préalable.

Ne pourrait-on reprocher sans raison à certains illustres représentants de la science pure d'avoir contribué à propager cette erreur, en n'ayant pas su faire le départ entre les résultats relativement absolus des sciences pures et les vérités absolument relatives des sciences humaines ?

Le remède à cet état de choses tient, semble-t-il, en deux propositions : décanter et entretenir les vraies élites dirigeantes ; les remettre en contact avec le peuple.

Le filtrage est d'autant plus nécessaire que, dans tous les milieux, coexistent des élites de fait et des élites de droit... bien des raisons expliquent que trop souvent un poste essentiel de direction soit occupé par un incapable alors qu'un capable virtuel est maintenu dans l'ombre. Contre cette persistance du favoritisme et du népotisme, une action est nécessaire qui rétablisse la sélection naturelle...

D'autre part, il est évident que la génération spontanée des élites est de moins en moins facile à mesure que les conditions sociales d'un milieu sont plus précaires. Il s'ensuit une impression d'inégalité pour les moins favorisés et une déperdition de forces pour le pays. C'est donc une nécessité à la fois morale et politique d'instituer dans toute la mesure du possible des chances égales à tous les milieux ; c'est aussi une nécessité d'adopter des procédés de sélection clairs et objectifs.

... Après avoir défini les élites et leur mode de sélection, il faut encore les mettre en liaison avec le peuple, avec la vie.

Et, après en avoir proposé un moyen, l'auteur conclut ainsi : assez d'équivoques, de quiproquos et de sophismes ; place à la clarté, à l'honnêteté, à l'humaine raison !

Paul Angoulvent,

Nouvelles Littéraires du 2. 8. 45.

Il nous a paru que les conjonctures n'étaient pas si différentes chez nous qu'un tel article ne puisse être à notre peuple au moins une utile indication.

A. Chevalley.

Dans les Franches-Montagnes : Un vestige de l'époque glaciaire

L'étang de la Gruyère¹

Tel un immense saurien enfoncé dans les joncs et les roseaux, l'étang de la Gruyère allonge en tous sens ses pattes, ses cornes et ses queues. Sa diversité d'aspects inattendus fait son charme prenant ; serti dans un écrin de verdure chatoyante, c'est le joyau des Franches-Montagnes.

Des pins nordiques et des bouleaux nains de l'époque glaciaire lui impriment le cachet des lacs des contrées boréales. Les troncs argentés des trembles se détachent sur le fond noir de la forêt comme des colonnes de marbre.

Peut-être ce vaste marécage restera-t-il ignoré du promeneur étranger ; à courte distance de la route cantonale, il n'est visible, à travers un rideau d'arbres, que par quelques rares échappées. Chaque saison lui imprime un cachet particulier. Au printemps, la terre, les mousses et les sphaignes sont gonflées d'eau comme une immense éponge. Issue des antres ténébreux, la grenouille peureuse se hasarde sur les rives. Les oiseaux de passage, canards, bécasses, sarcelles, hérons y élisent un domicile éphémère.

L'humidité latente des lieux donne naissance à une végétation particulière au marais. Les sphaignes constituent un parterre richement coloré ; les unes sont vertes, d'autres sont somptueusement teintées d'or, d'ocre ou de carmin, les touffes froides et blêmes des lichens tapissent les fonds plus secs. D'un rose foncé, les minuscules et délicates corolles de l'andromède émergent des buttes de mousse ; le trèfle d'eau aux pétales délicatement bordés de poils blancs, la grasse qui happe les insectes en repliant ses bords, et le bouleau nain, arbrisseau de la toundra, complètent la flore de la tourbière.

En septembre, quand la brume flottante s'accroche aux pins de marais et aux bouleaux nains, grands et petits viennent dans ces parages pour cueillir airelles et myrtilles.

A l'arrière-automne, la Gruyère drapée de brouillard et de mystère, dort sous un voile de mousseline blanche impalpable ; l'obscurité grise

¹ La coloration de l'eau de cet étang a démontré que son émissaire réapparaît au milieu du village de Tramelan-Dessous.

des brumes fantasques efface toutes choses. C'est pour quelque temps le pays du rêve sous un suaire de grisaille.

Puis l'hiver vient, l'hiver au ciel bleu de cristal qui, la nuit, s'allume d'étoiles de givre. Les arbres sont encapuchonnés de fourrure blanche, les haies frangées de peluche, les pins tordus lainés comme des moutons.

L'étang alors reprend vie. Une armée de patineurs glissent sur la nappe unie, oscillante, virevoltant au bruit rauque de l'acier qui strie la glace.

Il est unique ce site reposant de la Gruyère. Le matin, quand l'aurore déploie ses gazes vaporeuses, quand à travers les branches, des rayons hésitants font miroiter la moire de l'eau, quand l'aile des corbeaux lourds se glace de rose, on jouit avidement de la genèse et de la gloire d'un beau jour. Au crépuscule, le soleil tombe comme une boule ; le couchant embrasé sème l'eau frissonnante de paillettes d'or et de lames de cuivre.

Le soir descend, allongeant sur la nappe liquide les silhouettes fantastiques des noirs sapins enveloppés d'ombre et de mélancolie.

Placée sous la protection de l'Etat de Berne, cette parcelle de la commune de Saignelégier est devenue un petit parc national jurassien.

Forêts des Franches-Montagnes

On se figure généralement que les Franches-Montagnes sont très boisées ; qu'on se détrompe ; alors que le taux de boisement est de 33,6 % pour le Jura bernois, il est tombé à 26,7 % pour notre plateau. Certes, notre district, avant son peuplement, fut une contrée éminemment forestière. Sa toponymie l'atteste : Les Bois, Les Emibois, Le Boéchet (et Jura signifiant joux ou forêt) Lajoux, Les Joux ; en outre, Les Breuleux (brûlés) et Les Enfers indiquent des lieux défrichés par le feu ; Les Ecartis (ou essarts), Les Esserts, Les Cerlatez ou Esserlatez évoquent le déboisement de grands espaces pour permettre la culture.

L'homme s'est conduit en sauvage ; par inconscience, par intérêt, il a violé les lois de la nature et a causé chez nous un déséquilibre qui faillit provoquer une catastrophe. Les déprédations des Suédois et des Français pendant la guerre de Trente ans risquèrent de provoquer la dénudation totale de notre contrée. Le prince-évêque dut prendre des mesures énergiques pour éviter un malheur irréparable.

Au début du siècle passé, les coupes rases dénudèrent de vastes étendues. L'industrie du fer réclamait bon an mal an 120.000 mètres cubes de bois. Si l'on songe que les Franches-Montagnes, avec les Clos-du-Doubs, la Courtine et les communes de Tramelan renferment 840.000 mètres cubes de bois, on constatera qu'à ce rythme cette immense étendue serait déboisée dans l'espace de sept ans.

Les forestiers — c'était le moment — jetèrent un cri d'alarme qui, heureusement fut entendu. La loi sur l'aménagement forestier de 1890 remédia à l'incurie de l'ancienne administration. Le sommet de Chasseral fut boisé autrefois et, dans son ouvrage paru en 1813, le pasteur Morel de Corgémont se plaint des coupes inconsidérées qu'on y pratique. En

1890, J.-C. Frey, inspecteur des forêts, écrivait : « Le haut du Chasseral et les Franches-Montagnes se trouvent dans un état de dénudation avancé, auquel il importe de remédier, parce que ce ne sont pas seulement les habitants de ces hauteurs qui en souffrent, mais aussi ceux des vallées ».

En 1891, le mal était grave, ainsi que le prouve le rapport de M. Frey, adressé à la Société d'Emulation jurassienne. Alors qu'en 1864 le boisement moyen du Jura était normal, soit le 32 % du territoire, en 1887 celui des Franches-Montagnes était tombé au 16,6 %. C'est-à-dire que sur 13.616 hectares, il n'y en avait plus de boisés que 2257. Pour revenir à une situation normale, il s'agissait de faire diligence et de doubler ce chiffre. Un boisement de 30 % doit être considéré comme un minimum.

Pour obtenir un résultat rapide, il fallait l'appui financier non seulement du canton, mais aussi de la Confédération. Grâce à d'actives démarches, auxquelles collabora la Société jurassienne d'Emulation, les subsides nécessaires furent obtenus, la loi fédérale sur les forêts marqua ses effets et, depuis lors, nos nappes forestières n'ont cessé de s'étendre.

En 1920, la contenance des forêts communales des Franches-Montagnes était de 4000 hectares ; en 1938, elle avait augmenté de 10 %. A ce chiffre ajoutons la superficie des forêts privées et nous atteindrons aisément 5000 hectares ou le 36,7 %.

La loi de 1890 n'a pas encore produit tous ses effets : la surface forestière a augmenté mais le cube de bois est encore en régression. Ce n'est guère que dans une trentaine d'années que le mal sera vaincu. En effet, en 1873, les forêts communales de Saignelégier comptaient 96.310 mètres cubes de bois ; en 1925, elles n'en comptaient plus que 65.000 et, malgré une augmentation de la surface boisée de 12 %, ce nombre avait baissé à 55.609 mètres cubes en 1939. Alors qu'il y a 10 ans la quotité annuelle de bois exploitable était à Saignelégier, de 1100 mètres cubes, elle est réduite actuellement à 900 mètres cubes, et ce, malheureusement aux jours où le bois se vend à bon prix. On paye toujours les erreurs du passé, même d'un passé récent. Le même phénomène s'est produit à des échelles diverses, dans la plupart des communes. Nul n'ignore les conséquences du dépeuplement forestier.

L'aspect caractéristique de notre pays est donné par le pâturage, parc d'austère grandeur, boisé d'arbres isolés ou de massifs plus ou moins compacts. L'épicéa y règne en maître où il constitue jusqu'au 99 % des essences forestières. Petit, il se hérissé d'un réseau dense de branches étalées, capable de le garantir de la dent du bétail. L'épicéa est l'arbre dominant de nos forêts ; la courte période de végétation de notre plateau lui convient et il se contente d'un sol pauvre. Il forme le 65 % des forêts de 900 à 1000 mètres, tandis que celles qui s'infléchissent vers le Doubs, comme à Muriaux, par exemple, n'en contiennent plus que le 30 %.

Le sapin, plus délicat, plus sensible au froid, disparaît du pâturage ; il forme à peu près le 10 % des nappes boisées élevées et le 45 % des forêts de côtes à Muriaux. Le pin est plus rare ; on en rencontre sur les rochers des Sommètres et environ 2000 sur la tourbière de la Gruyère.

Du calcul des ingénieurs-forestiers, établi dans sept communes franc-montagnardes sur 400.000 arbres, il ressort que les conifères constituent le 92 % de la masse, et les feuillus, le 8 %. Saignelégier, qui n'a qu'une forêt en direction du Doubs, accuse 3,5 % de feuillus seulement ; les Pommerats 16 % et Muriaux 23 %. Le hêtre souffre souvent des atteintes du gel ; mais mélangé aux sapins qui le protègent, il peut se développer à 1000 m., même à l'envers. Certaines forêts élevées contiennent encore des bouleaux, des saules, des trembles, des érables et des sorbiers. Dans le village de Saignelégier, il existe un seul chêne.

Grâce à la sollicitude du forestier, la surface boisée du plateau est en constante augmentation. Aux Breuleux, après le cyclone du 12 juin 1926, on a planté 250.000 jeunes arbres. Partout on remarque de nouvelles plantations en pleine croissance.

Le progrès est considérable en moins de 50 ans. Rude encore, notre climat, au dire de chacun, s'est adouci. Plus des trois cinquièmes de nos forêts sont de jeunes plantations. Dans une cinquantaine d'années, la majeure partie aura atteint son degré de croissance, et l'obligation de replanter en proportion des coupes maintiendra notre production forestière à un niveau normal. Nous ne serons plus là, mais nos enfants jouiront d'un climat plus doux et nourriront pour leurs pères des sentiments moins amers que ceux qui nous assaillent aujourd'hui.

P. Bacon.

OCTOBRE

La migration des oiseaux se poursuit. C'est le moment d'observer les vols de corbeaux d'espèces diverses qui s'en vont vers le Midi : tout d'abord les *Choucas* et les *Freux*, à peu près de même taille, et dont les cris d'appel sont assez semblables, s'abattent dans les champs par bandes, mais ne séjournent pas longtemps chez nous. Les *Corneilles noires* (vulg. « Corbeaux ») ne quittent guère notre pays.

Nos quatre espèces de Grives sont en pleine migration. La *Grive musicienne*, troisième dans l'ordre de grandeur, a le dessous des ailes fauves ; elle part la première, après avoir collaboré (avec l'Étourneau) à la vendange. La *Grive draine* (*Turdus viscivorus* = mangeuse de gui), qui a les ailes blanches en dessous et le plumage gris brun très clair, s'en va plus tard que la précédente. La *Grive mauvis*, la plus petite, a le dessous des ailes roux, ainsi que les flancs. Passage tardif. Enfin la *Grive litorne*, la plus belle de toutes, a le dos marron, tête et queue grises, poitrine tachée de noir sur fauve foncé. Autrefois uniquement hôte d'hiver, elle a commencé, voici plusieurs années, à nicher en Suisse ! Son domaine s'étend vers l'ouest et le sud.

Observations d'insectes : Le *Staphylin odorant*, aux élytres très petits ne recouvrant que le haut de l'abdomen, ce qui lui donne l'air d'avoir mis un habit à pans trop courts, se voit assez fréquemment sur les chemins, jusqu'aux jours brumeux. Relève brusquement la partie postérieure de son corps, quand il se croit menacé, et exhibe alors deux glandes blanches qui répandent une odeur musquée. Très utile. — Le *Géotrupe bousier*, dont le nom spécifique dit assez son régime, s'installe de préférence sous le crottin des chevaux pour s'en nourrir. On le voit quelquefois

(pas très souvent, chez nous) creuser une cavité dans le sol dur de la route pour enfouir une grosse provision de sa nourriture préférée, et s'y enfoncer à son tour pour s'en repaître tout à son aise. Bel insecte d'un noir violacé. — Dernier moment pour voir chez eux les insectes des étangs. Le *Dytique bordé*, qu'il est si intéressant de voir nager à l'aide de ses pattes postérieures bordées de longues soies raides. Tâcher de lui voir emmagasiner sous ses élytres l'air qu'il vient prendre à la surface en émergeant la partie postérieure de son corps. — Les *Gyrins* font sur l'eau des rondes vertigineuses. On peut encore voir aux mêmes endroits la *Nèpecendrée*, la lente *Ranâtre linéaire*, les *Notonectes*, qui nagent sur le dos avec rapidité.

Plantes d'automne. Assez peu de plantes en fleurs à ce moment-là. Ce sont surtout de hautes composées : Le *Séneçon Jacobée*, ou plus fréquemment sa forme occidentale, à calicule fourni et allongé (*Senecio erucifolius*), feuilles élégamment découpées, charmantes marguerites jaunes, de grandeur moyenne, réunies en corymbe ; le *Solidage verge d'or*, feuilles entières, capitules petits, jaunes également, en longue grappe composée. Des espèces voisines, plus fortes (*Solidago canadensis*, *S. serotina*) sont cultivées dans beaucoup de jardins et s'échappent parfois pour aller vivre leur vie le long des rivières (Sarine près de Château-d'Oex par exemple). Puis le groupe des « Vendangettes » (cultivées) ; ce sont des *Asters* de taille élevée (*Aster Novi Belgii*, *A. salignus*, *A. parviflorus*, etc.), d'origine américaine. Par-ci par-là, dans les coteaux secs du pied du Jura, le bel *Aster amelle*, plus petit et plus fin que les précédents ; une des raretés de notre flore indigène.

Réponse aux questions de septembre :

1^o Voir ci-dessus pour le *Ramier* et le *Colombin*.

2^o Le Ver jaune, ou Ver fil de fer, est la larve du *Taupin*, dont le corps noirâtre, élancé, semble cassé en deux ; ce coléoptère a l'habitude de « faire le mort » (notion controversée) et tout d'un coup de s'arc-bouter sur le dos, puis, se détendant, de faire un saut qui le projette à une certaine hauteur. Le meilleur destructeur de sa larve est la *Grive draine*.

3^o L'*Orvet*, grand dévoreur d'insectes, est un Saurien parce qu'il n'a de côtes qu'à la *région pectorale* ; les vertèbres dorsales et lombaires n'en portent pas.

4^o La *Noix* est une forme de *drupe* dont la chair (brou) n'est pas comestible ; le noyau à paroi mince contient une amande à 2 parties symétriques imparfaitement cloisonnées.

Quatre questions nouvelles :

1. Qui sait distinguer la Belette de l'Hermine ?

2. Comment le Gerris bossu (Araignée d'eau) peut-il se maintenir à la surface des étangs et y courir ?

3. Quelle est la plante qu'on appelle communément le Cabaret des oiseaux, et pourquoi lui donne-t-on ce nom ?

4. Pourquoi les capitules de la Bardane sont-ils hérissés de crochets, tandis que les Cirses sont pourvus d'épines ?

Ch. Duc.



*Les questions financières sont toujours plus ardues,
qu'il s'agisse de placer des fonds
ou d'en emprunter.*

*Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tous les
renseignements que vous pourriez désirer dans ce domaine.*

N'hésitez pas à nous consulter !

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LAUSANNE NYON AIGLE MORGES

Capital-actions et réserve: Fr. 195 000 000

219

Albert Pittet s.a.

Horticulteur - Fleuriste - Grainier

Maison fondée en 1847

Membre Fleurop

271

Lausanne Marterrey 40-46 Tél. 2 85 11

Rasoirs électriques

LAUSANNE

Marterrey 15
Tél. 3.64.88

R. Dupertuis

GENÈVE

Rue du Pont 4
Tél. 5.21.65

Costumes «TRAINING»
de Fr. 22.50 à 34. —
«AIRDRESS» Fr. 19.50

Golay
16 RUE PICHARD
SPORTS
LAUSANNE

Envois à choix



**PAPETERIE - LIBRAIRIE
LAUSANNE**

284



ALLO ALLO!

ICI LE

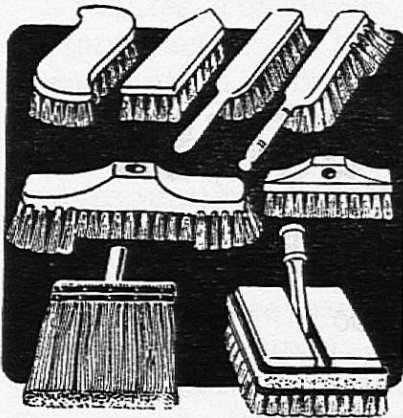
PETIT-NÈGRE

Spécial

$\frac{3}{4}$ GRAS

291

LE MEILLEUR FROMAGE A TARTINER



J. SCHMID
feronnerie

Bienne,
Rue Dufour

300

L'achat de vêtements
Trousseaux, Meubles

avec

L'abonnement ODAC

est plus avantageux

ODAC Fanti & Cie. Couvet / Ntl.

237

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, étudie
toute demande de prêt à des fonctionnaires, traite-
ments fixes, etc., avec bienveillance et discrétion.

165b

PAPETERIE DE ST-LAURENT

21, Rue St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 3.71.75

164

LAUSANNE

Instituteurs, Institutrices !

Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit du matériel pour :



FRANZ SCHUBIGER WINTERTHUR

Anciennement Schweizer & Schubiger

**le calcul
l'école active
le travail
manuel**

293

VIENNENT DE PARAÎTRE

Martin HURLIMANN

GRANDS HOMMES DE LA SUISSE

La Confédération suisse qui unit dans son sein des cultures diverses et qui reconnaît quatre langues nationales est une véritable mosaïque politique. Cette diversité est une de ses caractéristiques ; aussi les 42 biographies groupées dans ce beau volume illustré avec grand soin, donnent-elles bien en raccourci une image suggestive de notre petite patrie, en faisant revivre ceux qui l'ont le plus honorée.

In-8 avec 36 portraits en hors-texte, broché Fr. 9.—
relié Fr. 12.—

Henry VALLOTTON

BRÉSIL

Terre d'amour et de beauté

De retour d'une mission de près de deux ans au Brésil, notre ministre à Rio consacre à la grande république sud-américaine un ouvrage remarquablement documenté. Cette relation de voyage aussi intéressante que divertissante passionnera tous ceux qui, après six ans de frontières fermées, rêvent d'évasion vers des horizons nouveaux. Ce bel ouvrage est agrémenté de nombreuses photographies originales.

In-8, couverture couleurs, 70 illustrations en hors-texte, broché Fr. 10.—
relié Fr. 13.—

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE • GENÈVE • NEUCHÂTEL • VEVEY • MONTREUX • BERNE • BALE

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A: Elèves à partir de 16 ans

Section B: Garçons de 10 à 16 ans

1937 23 élèves

Maturités. Baccalauréats

1941 51 élèves

Entrée au Gymnase

1945 88 élèves

Raccordement aux Collèges

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

Téléphone 3 35 99

281



En vous inscrivant à la

GILDE DU LIVRE

vous obtiendrez au prix de revient de bons livres
soignés, reliés, des meilleurs auteurs.

Renseignements: 1, Rue du Lion d'or, Lausanne. Téléphone 3.79.73

à **L'ENFANT
PRODIGE**

*là au moins on trouve
de la **QUALITÉ***

fondée en 1891

213

Société vaudoise de secours mutuels

Caisse maladie-accidents, contrôlée et subventionnée par la Confédération

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES

Demandez sans engagement tous les renseignements nécessaires pour votre affiliation à Monsieur Fernand Petit, instituteur, rue Ed. Payot 4, à Lausanne. Téléphone 3 85 90.

Le groupement mutualiste d'assurance contre la maladie et les accidents, sous-section S.P.V. de la S.V.S.M. attend votre adhésion et celle de votre famille. **Soyez prévoyants ! N'attendez pas !**

163

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. **Bulletin :** Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.
Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse: Fr. 9.— ; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



ALLO ALLO !

ICI LE

PETIT-NÈGRE

Spécial

$\frac{3}{4}$ GRAS

291

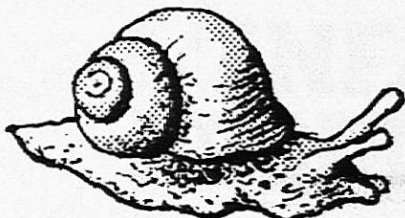
LE MEILLEUR FROMAGE A TARTINER

Quelle argile employer ?



Pour les simples travaux d'écoliers, qui ne seront pas cuits, nous livrons une qualité bon marché A.

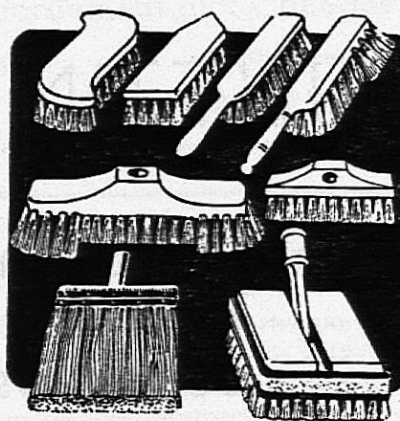
Pour les travaux plus fins, en particulier ceux qui seront cuits pour obtenir une teinte rougeâtre de terra cotta, nous recommandons la qualité C.



Echantillons gratuits et prix courant à disposition. Connaissez-vous déjà nos nouvelles instructions de modelage «Probier einmal!» avec modèles ? Prix: 50 cts. en timbres-poste.

E. BODMER & Cie

Poterie, Zurich, Uetlibergstr. 140.
Tél. 33 06 55



J. SCHMID
ferronnerie

Bienne,
Rue Dufour

300

Costumes «TRAINING»
de Fr. 22.50 à 34. -
«AIRDRESS» Fr. 19.50



Envois à choix

Instituteurs, Institutrices !

Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit du matériel pour :



FRANZ SCHUBIGER WINTERTHUR

Anciennement Schweizer & Schubiger

le calcul
l'école active
le travail
manuel